

Institut de police scientifique
et de criminologie (IPSC)

Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse
et des recrues

Le 6 déc. 2001

AGRESSIONS ET VICTIMISATIONS

Une enquête sur les délinquants violents et sexuels non détectés

*Par Prof. Henriette Haas, Docteur en psychologie
Institut de police scientifique et de criminologie, Université de Lausanne*

Méthode du sondage

Y a-t-il des criminels qui ne se laissent jamais prendre ? Les agresseurs violents et sexuels sont-ils des gens normaux qui ont été impliqués dans une action délinquante par hasard, ou sont-ils essentiellement des individus perturbés ? Voilà des questions qui sont souvent posées aux criminologues. L'étude portant sur les 21'347 recrues de l'année 1997 et le sondage complémentaire sur 1'160 non-recrues de cette même année ont permis de se faire une idée de la délinquance grave non détectée. Du fait du caractère obligatoire de la conscription, l'échantillon représente environ 70% du groupe formé par les hommes suisses de vingt ans (la *cohorte*)¹. Pour la mise en œuvre du sondage, toutes les précautions nécessaires ont été prises pour que l'anonymat soit manifestement garanti. Après exclusion des exemplaires peu crédibles, 21'314 questionnaires ont été dépouillés. Afin de contrôler la validité des réponses, nous avons effectué une

comparaison avec des résultats obtenus ailleurs. Il s'est avéré que les données recueillies auprès des recrues sont dans l'ensemble comparables à celles d'autres études réalisées indépendamment. On peut donc leur accorder une grande crédibilité. Les résultats sont présentés sous trois grandes rubriques : (1) enfance et perturbations du développement ; (2) violence ; et (3) transgressions ou infractions d'ordre sexuel. Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à préciser que les comportements rapportés ont été commis avant l'entrée à l'école de recrues, et qu'il n'y a aucune relation entre ces actes et l'armée. En règle générale, les non-recrues ne sont pas en principe moins délinquantes que les recrues. C'est dire que parmi elles on risque de trouver encore plus d'agresseurs graves et d'individus marginaux qui – malheureusement – ne participent guère à des enquêtes scientifiques.

Une enfance malheureuse conduit-elle à la délinquance ?

La majorité des recrues a été élevée dans des familles où l'échange émotionnel était facile, et dans un climat empreint de

¹ Haltiner K. (1998/99) : « Von den Rekrutenbefragungen zur Jugendrepräsentativen Erhebungen – Eine erste Bilanz ». *Bericht über die pädagogischen Rekrutenprüfungen.*

tendresse. Cependant, selon leurs réponses, toutes n'ont pas connu ce bonheur : 4.8% d'entre elles ont été battues sévèrement par leurs parents et 1.9% maltraitées par d'autres adultes. De plus, 4.1% des garçons disent avoir été gravement abusés ou exploités sexuellement au cours de leur jeunesse. Les fils d'immigrés sont plus souvent victimes de maltraitance ou d'abus sexuels que les autres recrues. Quel est alors l'impact des risques ? Il s'est avéré que ceux-ci, à condition de n'être pas cumulés, sont dans la plupart des cas bien compensés. Ainsi, même des hommes ayant été soumis à plusieurs risques durant leur enfance, ont à l'âge adulte, de bonnes chances de mener une vie tout à fait normale. Un autre résultat très réjouissant du sondage révèle que deux tiers des garçons ayant été placés dans une classe spécialisée de l'école primaire ont – selon leurs réponses – à l'âge de vingt ans, réussi à effectuer un apprentissage ou une formation professionnelle supérieure. Seuls 12% d'entre eux sont restés sans aucune formation (contre 5.3% des autres recrues).

Perturbations du développement chez le garçon

Parmi les recrues, 10.1% présentaient durant leur jeunesse les signes de ce que la terminologie psychiatrique du DSM-IV (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*)², appelle un *trouble des conduites* grave. Ce terme traduit de l'anglais *conduct disorder* n'est pas synonyme de trouble du comportement au sens large. C'est, à la différence de ce dernier, un diagnostic qui englobe les éléments principaux de la délinquance juvénile. Environ un tiers des garçons qui ont présenté un *trouble des conduites* grave

² American Psychiatric Association (APA) (Eds.) (1994): *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders DSM-IV*. 4th Ed., Washington DC.

développent, à l'âge de dix-neuf ans, un comportement multirécidiviste ou criminel et 37% commettent des infractions de moindre gravité. L'analyse statistique a révélé que la genèse de cette perturbation semble due à une relation réciproque entre des facteurs d'ordre biologique et psychosocial. Ce trouble ne peut pas être attribué uniquement à une éducation défailante, bien qu'un milieu à problèmes multiples, c'est-à-dire où apparaissent violence conjugale, alcoolisme, maltraitance et abus sexuels, constitue un facteur important. Or, un éventuel manque de formation, la dépendance de l'assistance sociale et l'immigration des parents, quant à eux, jouent un rôle subordonné. Ce qui est dramatique c'est la fréquence des accidents. Ceux-ci pourraient être provoqués par un dommage cérébral minimal inné, ou acquis à la suite d'un accident. En considérant tous les facteurs à la fois, il est apparu qu'une très bonne relation avec l'enseignant ou l'enseignante diminuait par cinq le risque de développer un tel trouble ! On remarque en outre, que 58.2% des jeunes qui ont été interpellés par les forces de l'ordre ont mis fin à leur comportement délinquant par la suite.

Violences commises par les jeunes hommes avant l'école de recrues

Il existe parmi les recrues et les non-recrues une petite minorité d'hommes qui ne considère pas la violence comme un moyen illégitime pour imposer sa volonté à autrui. Une grande partie des victimes des recrues violentes sont des hommes. Néanmoins, le taux de jeunes hommes ayant usé, au cours des douze mois précédant l'école de recrues, de violence contre des personnes physiquement plus faibles qu'eux, que ce soient des femmes ou des enfants, s'élève à 8.6%. Les facteurs qui favorisent les formes moyennes et moins graves de la violence

sont nombreux et renvoient à la personnalité de l'agresseur, comme à une situation particulière. Bien que les fils d'immigrés soient sur-représentés parmi les hommes ayant commis des violences, l'immigration des parents a été exclue par l'algorithme de la régression logistique comme facteur d'influence. En effet, dès que l'on tient compte des autres facteurs de risque, à savoir la maltraitance, les accidents fréquents et l'abus sexuel, elle ne joue plus de rôle. Nos données suggèrent que les jeunes immigrés de la deuxième génération sont, plus souvent que la moyenne, abusés sexuellement pendant leur enfance. Ainsi, on a trouvé parmi les garçons issus de familles immigrées des Balkans ou de régions islamiques en crise, deux fois plus de personnes qui ont été gravement abusées, que la moyenne des autres recrues. Pour les garçons qui sont exposés à des risques, une très bonne relation avec les enseignants, ou le placement dans une institution durant l'adolescence peuvent avoir une influence positive. Il semble donc que les mesures thérapeutiques et pédagogiques mises en œuvre ne soient pas dépourvues d'influences bénéfiques, malgré le scepticisme souvent exprimé par le public à l'égard de ces institutions.

Somme des infractions rapportées par les recrues avant l'école de recrues

Le total de 156'076 infractions, soit une moyenne de 7.3 infractions par personne et par année, paraît énorme à première vue, mais il faut considérer qu'un tiers des infractions concerne des violations des règles de la circulation routière (en moyenne 2.4 cas d'excès de vitesse, et d'alcool au volant, par personne et par année). La répartition de cette délinquance est hautement variable. Si on tient compte des agressions violentes, des actes de transgressions d'ordre sexuel, des

infractions contre le patrimoine et des infractions à la loi sur la circulation routière, plus de la moitié des actes ont été commis par seulement 8% des recrues. Ce noyau de délinquants dits « distinctifs » (qui sont soit multirécidivistes soit criminels potentiellement dangereux) est responsable de presque 70% des délits violents et de plus de 80% des transgressions à l'intégrité sexuelle. Pourtant, seul un tiers d'entre eux s'est déjà trouvé devant le juge.

Agresseurs violents

Parmi les individus appartenant à ce noyau dur, 341 personnes ont avoué avoir commis des actes de violence grave qui dépassent de loin les voies de fait. Leurs actes relèvent d'au moins un des délits suivants : lésion corporelle, brigandage, extorsion, contrainte, ou de façon répétée, rixes, agressions, mises en danger de la vie d'autrui. Les recrues les plus violentes ont commis un vaste répertoire d'actes délictueux, dont harcèlement sexuel, cambriolage, vandalisme et vente de stupéfiants. Les recrues violentes sont à peu près autant impliquées dans des groupements autour de pôles politiques de gauche ou de droite (hip-hoppers, squatters, skinheads, groupes nationalistes). 80% de ces agresseurs ont montré les signes d'un *trouble de la personnalité*. Pendant leur temps libre, ils fréquentent des milieux ayant les mêmes tendances et se munissent souvent d'armes de toutes sortes. À l'origine de la violence grave, nos résultats statistiques ont permis de mettre en évidence la combinaison néfaste de perturbations psychiques avec le goût d'armes. En examinant les ressources personnelles des agresseurs violents adultes, nous avons observé que si une majorité d'entre eux semblent être parvenus en apparence à surmonter les difficultés de leur enfance (bonne

formation professionnelle, réseau de connaissances étendu et relation sentimentale stable), cette adaptation reste néanmoins superficielle et ne peut pas compenser leur disposition précoce à la violence. Cette forme de *clivage* de la personnalité n'est pas rare chez les délinquants sexuels et violents. Nous présumons que l'adaptation superficielle de ces individus pourrait être le résultat d'un succès partiel de mesures socio-pédagogiques dont ils ont fait l'objet dans le passé.

Conséquences pour la politique criminelle

À la lumière des résultats du sondage, on peut envisager un certain nombre de mesures pour lutter contre la délinquance. Par analogie avec la politique qui s'est imposée dans le domaine de la drogue, il s'agit, à notre avis, de prévoir des mesures conçues selon le principe des piliers multiples : prévention, répression, thérapie, réduction des risques (internement et peines de longue durée pour les crimes très graves) et réparation. Seul l'effet combiné de celles-ci peut aboutir à une politique criminelle efficace à long terme.

~~~~~

Note de l'auteur:

Cette recherche a été subventionnée par le Fonds National suisse de la recherche scientifique et par le programme national de recherche Violence au quotidien et crime organisé PNR-40.

**NFPNR 40**

Nationales Forschungsprogramm **Gewalt im Alltag und organisierte Kriminalität**  
Programme national de recherche **Violence au quotidien et crime organisé**  
National Research Programme **Violence in Daily Life and Organized Crime**

## Le livre

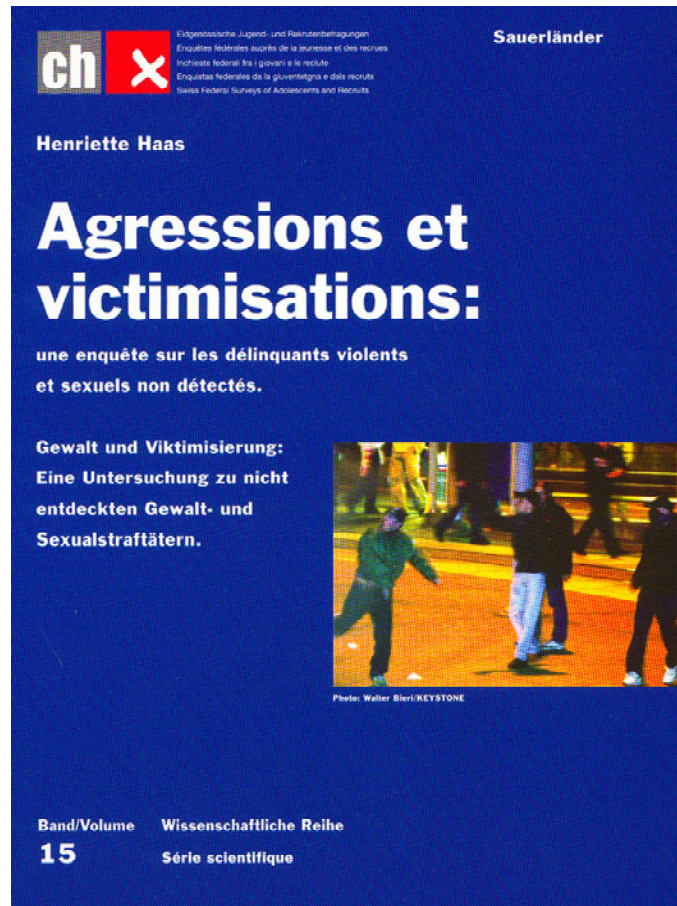
Haas Henriette S. (2001):

*Agressions et victimisation: une enquête sur les délinquants violents et sexuels non détectés.*

Éditions Sauerländer, Aarau. Suisse, ISBN 3-7941-4915-7.

(453 pages + Résumé allemand + questionnaires).

Prix : 128.- frs / 86.- €



Commander au : BBL, Ventes de publications, Fellerstr. 21, 3003 Bern

Online-Shop : <http://www.bbl.admin.ch> (cherchez avec les mots clefs : Haas + Agressions)

Pages Web

<http://www.chx.ch/>

<http://www.unil.ch/ipsc/>